Plus de 2 millions d’internautes victimes de phishing en 2015 | Le Net Expert Informatique

	Plus de 2 millions d’internautes victimes de phishing en 2015

Pour renforcer la lutte contre le phishing, le Ministère de l'Intérieur a signé le 5 novembre, une convention de partenariat avec l'association Phishing Initiative, soutenue par Lexsi et Microsoft France. Cet accord vise à mutualiser les informations entre sa propre plateforme, PHAROS, et celle de Phishing Initiative qui a identifié de son côté plus de 150 000 adresses uniques de sites frauduleux visant la France depuis sa création en 2011.

Une convention commune pour renforcer la lutte contre le Phishing

En signant la convention de lutte anti-phishing, Catherine Chambon, sous-directeur de la lutte contre la cybercriminalité et Jérôme Robert, président de Phishing Initiative souhaitent renforcer la sensibilisation des internautes aux risques liés à cette malveillance majeure. « La complémentarité de nos actions rend évidente la nécessité d'un rapprochement et d'une coordination entre nos deux organisations », explique Jérôme Robert. « PHAROS et Phishing Initiative opèrent en effet tous deux des plateformes de signalement à destination du grand public. Il est par conséquent possible d'instaurer des conditions de partage de l'information de manière à optimiser d'une part, la recherche de données et d'autre part, la protection de l'internaute. »

Suite à la signature de cette convention et à l'engagement des parties prenantes, le Ministère de l'Intérieur et Phishing Initiative travailleront également à la rédaction d'un rapport commun et à l'élaboration d'un suivi des tendances au service de la protection des internautes.

Phishing Initiative et PHAROS : l'union des expertises

Elaborée et construite sous l'impulsion de Madame Catherine Chambon, Madame Valérie Maldonado, chef de l'OCLCTIC, Messieurs Jérôme Robert, Directeur Marketing, Vincent Hinderer, Expert Cybersécurité chez Lexsi, et Bernard Ourghanlian, directeur technique et sécurité de Microsoft, la convention a pour objectif d'augmenter le nombre d'URLs traitées et analysées. Avec respectivement 60 000 et 30 000 URLs traitées depuis début 2015, Phishing Initiative et PHAROS unissent leurs forces pour protéger les internautes et rendre le web plus sûr. « L'association de nos dispositifs de lutte contre la fraude sur Internet représente une avancée majeure dans la protection des particuliers comme des entreprises » précise Bernard Ourghanlian de Microsoft France. « Face à la malveillance et à la fraude organisée, chaque citoyen et chaque entreprise est acteur d'un Internet plus sûr au bénéfice de tous. » La Sous-Direction de la Lutte contre la Cybercriminalité (SDLC) a développé deux dispositifs destinés aux particuliers : la Plateforme d'Harmonisation d'Analyse et de Recoupement et d'Orientation des Signalements (PHAROS), lancée en janvier 2009, et Info-Escroqueries, une hotline téléphonique dédiée aux arnaques. PHAROS a notamment pour mission de recueillir et traiter les signalements de contenus et de comportements illicites détectés sur Internet.

Phishing Initiative, un programme de lutte européen

Cofinancé par le Programme de Prévention et de Lutte contre le Crime de l'Union Européenne, Phishing Initiative offre à tout internaute la possibilité de lutter contre les attaques d'hameçonnage en signalant de manière simple les liens lui paraissant suspects en un clic sur www.phishing-initiative.fr .

Chaque signalement fait l'objet d'une analyse par les experts Lexsi qui, s'il se révèle frauduleux, est transmis aux partenaires de Phishing Initiative, notamment Microsoft. Ces derniers enrichissent alors leurs listes noires, de sorte que le lien frauduleux est bloqué par les principaux navigateurs Web (Edge, Internet Explorer, Chrome, Firefox et Safari).

Phishing Initiative en chiffres

A ce jour, plus de 400 000 adresses suspectes ont été signalées dans le cadre de la Phishing Initiative, dont plus de 300 000 uniques. Depuis le début de l'année 2015, 110 000 signalements ont déjà été transmis, représentant plus de 60 000 nouvelles adresses uniques. Parmi elles, plus de 35 000 URLs uniques ont été confirmées comme faisant partie d'une campagne de phishing, soit près de 120 adresses distinctes par jour. A noter que le temps médian nécessaire aux analystes pour catégoriser un nouveau cas signalé est de moins de 20 minutes. Microsoft rafraîchit sa liste noire toutes les 20 minutes au sein d'Internet Explorer et Edge, ce qui protège en moyenne les internautes en moins de 40 minutes suite à un signalement sur www.phishing-initiative.fr.

Des milliers d'internautes contribuent anonymement à ce projet chaque année et plusieurs centaines d'individus ont créé depuis la rentrée un compte personnel sur le site Phishing Initiative. Il leur permet désormais de signaler des URLs suspectes plus simplement et d'accéder à des informations, statistiques et services additionnels, relatifs notamment aux signalements effectués par leurs soins. Ces internautes peuvent, par exemple, suivre l'état du site en temps réel et demander à être prévenus du caractère frauduleux ou non d'une adresse ainsi soumise, mais surtout participer à la lutte anti-phishing et empêcher que d'autres internautes soient victimes de ce fléau.

A propos de Phishing Initiative

Créé sous l'impulsion conjointe du cabinet Lexsi, de Microsoft et de PayPal Europe en 2011, Phishing Initiative, association à but non lucratif, offre à tout internaute la possibilité de vérifier un site suspect et lutter contre les attaques de phishing. En signalant l'adresse d'un site suspecté d'héberger un cas de phishing francophone, vous contribuez à diminuer l'impact de cette cybercriminalité en évitant que d'autres internautes soient piégées par ces attaques. Chaque adresse différente fera en effet l'objet d'une vérification humaine et si confirmée comme frauduleuse d'un envoi pour blocage dans les listes noires des principaux navigateurs Plus d'informations sur : https://phishing-initiative.fr

---

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté, consultant et formateur en sécurité informatique, en mise en conformité de vos déclarations à la CNIL et en cybercriminalité.

Nos domaines de compétence :

- **Expertises et avis techniques** en concurrence déloyale, litige commercial, piratages, arnaques Internet… ;
- **Consultant** en sécurité informatique, cybercriminalité, en accompagnement aux mises en conformité et déclarations à la CNIL ;
- **Formateur et chargé de cours** en sécurité informatique, cybercriminalité et déclarations à la CNIL et accompagnement de Correspondant Informatique et Libertés.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : http://www.globalsecuritymag.fr/Plus-de-2-millions-d-internautes,20151105,57293.html